

Catégorie d'actions

[1] Investisseurs institutionnels

Objectif du fonds

L'objectif du Fonds consiste à répliquer la performance du marché mondial des obligations de sociétés à haut rendement et à taux fixe.

Stratégie d'investissement

Le Fonds est un fonds indiciel (également connu sous le nom de fonds à gestion passive).

La politique d'investissement du Fonds consiste à répliquer la performance de l'indice ICE BofA Global High Yield Constrained Index (ou tout autre indice déterminé ponctuellement par les Administrateurs pour répliquer dans une large mesure le même marché que l'Indice) d'aussi près que possible, en cherchant à minimiser autant que possible l'écart de suivi entre la performance du Fonds et celle de l'Indice, tout en sélectionnant les titres en fonction d'une évaluation de leur respect des critères ESG, à savoir les normes internationales relatives à la protection de l'environnement, les droits de l'homme, les normes du travail, la lutte contre la corruption et les armes controversées.

Indice

ICE BofA Global High Yield Constrained Index

Structure

Investment Company

Conforme à UCITS

Domicile

Luxembourg

Fiche technique

ISIN	LU2287755339	
Valeur liquidative	9,97 USD au 31 mai 2024	
Devise	USD	
Actif net(en millions)	958,91 USD au 31 mai 2024	
Date de lancement	29 avril 2021	
Classification SFDR des fonds	SFDR – Article 8	
Style de gestion	Indiciel	
Zone	Monde	
Règlement/livraison	Cycle de règlement des rachats, DD+2 ; Cycle de règlement des souscriptions, DD+2	
Délai de notification	14 h 00 (heure d'Europe centrale) à JN-1	
Valorisation	Clôture journalière du marché	
Swing Factor ¹		
Souscription	0.40%	
Rachat	0.00%	
Souscription initiale	USD 3 000 000,00	
Souscriptions ultérieures	USD 1 000,00	
Frais de Gestion	0,15%	
Actuel TER	0,25%	
Commission	Souscription	Rachat
Acquise au fonds	N/A Maximum 2%	

¹ Indicatif à la date de cette fiche informative, sujet à modification

Performance

Annualisé	Indice	Fonds Brut	Ecart	Fonds Net	Ecart
1 An (%)	12,10	12,40	0,30	12,58	0,47
3 Ans (%)	-0,14	0,00	0,14	-0,11	0,04
5 Ans (%)	-	-	-	-	-
Depuis début (%)	0,09	0,15	0,06	-0,09	-0,18
Cumulé					
1 Mois (%)	1,56	1,49	-0,07	1,28	-0,28
3 Mois (%)	1,64	1,61	-0,03	1,96	0,32
1 An (%)	12,10	12,40	0,30	12,58	0,47
3 Ans (%)	-0,43	0,00	0,43	-0,31	0,11
5 Ans (%)	-	-	-	-	-
Depuis début (%)	0,28	0,45	0,17	-0,28	-0,56
Calendrier					
2024 (year to date)	2,07	2,09	0,02	2,39	0,33
2023	13,41	13,80	0,40	13,52	0,11
2022	-13,22	-13,19	0,03	-13,38	-0,16
2021	-0,17	-0,40	-0,24	-0,96	-0,79

Les performances passées constituent une information et ne préjugent pas de l'évolution future. Investir implique des risques, dont le risque de perte du capital.

Les chiffres de performance contenus dans ce document sont fournis sur une base brute et nette des frais de base. Les chiffres bruts de frais ne reflètent pas la déduction des frais de conseil ou autres susceptibles de réduire le rendement. Les rendements des indices reflètent les gains et pertes en capital, le revenu et le réinvestissement des dividendes. La performance comprend le réinvestissement des dividendes et les autres bénéfices des entreprises, et est calculée dans la devise indiquée dans la fiche détaillée du fond. Les rendements de performance enregistrés depuis le lancement seront partiels pour l'année civile, si la date de lancement du Fonds en question, ou la date de lancement du Fonds auquel est liée la performance historique (la date retenue étant la plus proche) est incluse dans cette période.

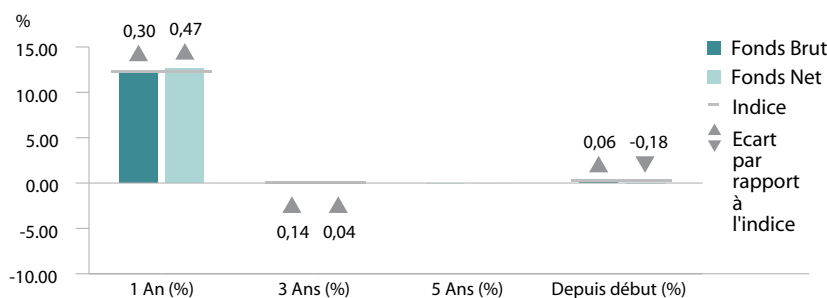
La méthode de calcul des rendements en valeur ajoutée peut faire apparaître des écarts d'arrondis. Lorsque le Fond est fermé conformément à son calendrier officiel concernant la Valeur liquidative (VL), mais avec une partie significative des prix des titres sous-jacents pouvant néanmoins être déterminée, une VL technique est calculée. La performance passée indiquée ici a donc été calculée à l'aide d'une VL technique lorsque cela s'est avéré nécessaire, ainsi que la VL officielle du Fonds pour chaque autre jour ouvrable sur la période concernée.

Avant le 1 janvier 2023, le Fonds s'appelait State Street Global High Yield Bond ESG Screened Index Fund.

Source: SSGA.

Toutes les données sont au 31/05/2024

Performance annualisée



Caractéristiques du fonds

	Fonds	Indice
Nombre de Lignes*	3 070	3 240
Average Yield To Worst (%)	7,75	7,70
Taux de Rendement (%)	7,90	7,90
Rendement Actuel (%)	6,41	6,42
Coupon moyen (%)	6,09	6,03
Option Adjusted Spread (Bps)	323,60	322,21
Duration effective (Ans)	3,11	3,23
Maturité moyenne (Ans)	4,66	4,89
Convexité Effective	-0,05	-0,03
Qualité de crédit moyenne	B1	B1

Ratios

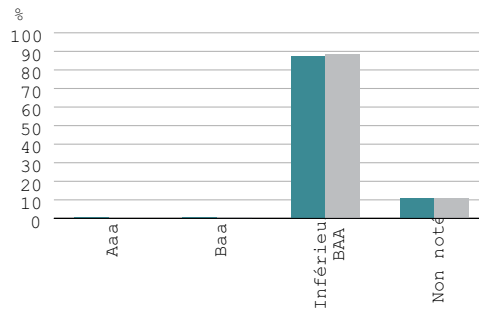
	3 Ans
Ecart type (%)	8,86
Erreur de suivi (%)	0,38
Bêta	0,99

* Le nombre d'émetteurs peut aussi inclure les positions de cash.

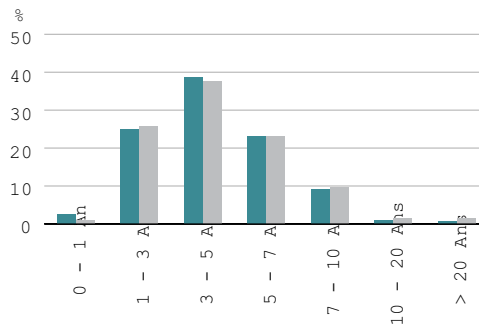
Répartition par pays	Fonds (%)	Indice (%)
Etats-Unis	57,39	55,74
Royaume-Uni	4,66	4,43
France	4,26	4,23
Italie	3,38	3,33
Brésil	3,18	3,14
Canada	2,93	3,07
Allemagne	2,66	2,78
Espagne	1,64	1,56
Inde	1,43	0,98
Luxembourg	1,34	1,40
Autres	17,13	19,33
Total	100,00	100,00

Répartition qualité crédit	Fonds (%)	Indice (%)
Aaa	0,73	-
Baa	0,70	0,60
Inférieur à BAA	87,36	88,47
Non noté	11,22	10,93
Total	100,00	100,00

Répartition sectorielle	Fonds (%)	Indice (%)
CORPORATE - INDUSTRIAL	77,54	75,85
CORPORATE - FINANCE	14,37	13,42
NON CORPORATES	3,38	6,53
CORPORATE - UTILITY	3,32	3,51
Monétaire	0,73	-
Agence	0,66	0,64
Titre adossé à des actifs	0,02	0,04
Total	100,00	100,00



Répartition maturité	Fonds (%)	Indice (%)
0 - 1 An	2,43	0,85
1 - 3 Ans	24,82	25,76
3 - 5 Ans	38,61	37,66
5 - 7 Ans	23,15	23,11
7 - 10 Ans	9,20	9,73
10 - 20 Ans	1,05	1,42
> 20 Ans	0,75	1,47



Source : SSGA.

Les caractéristiques, Répartition qualité crédit, allocations par pays et secteurs représentés le sont à la date indiquée en haut de la fiche produit et sont susceptibles de changer.

Dans l'allocation par pays, le terme « Autre » désigne la consolidation de tous les pays qui ne sont pas déjà inclus dans le top 10 du Compartiment. La qualité du crédit est basée sur une moyenne de Moody's, S&P et Fitch.

VEUILLEZ NOTER QUE LE DÉTAIL COMPLET DES PARTICIPATIONS SOUS-JACENTES DU FONDS SE TROUVE SUR WWW.SSGA.COM

Communiqué commercial – Accès général. À l'usage exclusif des clients professionnels.

Ce document sert à des fins d'informations privées. Les informations fournies ne constituent pas des conseils d'investissement tel que ce terme est défini dans la Directive concernant les marchés d'instruments financiers (2014/65/UE) ou dans la réglementation suisse applicable et elles ne doivent pas être invoquées en tant que telles. Il n'y a aucune représentation ou garantie quant à l'exactitude de ces informations et State Street décline toute responsabilité vis-à-vis des décisions fondées sur celles-ci.

Veillez consulter la dernière mise à jour du Document d'information clé (DIC)/Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et du Prospectus du Fonds avant toute décision d'investissement. Les versions anglaises les plus récentes du Prospectus et du DIC/DICI sont consultables à l'adresse www.ssga.com. Une synthèse des droits des investisseurs est disponible ici : <https://www.ssga.com/library-content/products/fund-docs/summary-of-investor-rights/ssga-investors-rights-summary-template-non-etf-Lux.pdf> Veuillez noter que la Société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions relatives à la commercialisation et procéder à la dénotification conformément à l'art. 93a de la directive 2009/65/CE.

Cette communication est destinée aux clients professionnels (ce qui inclut les Contreparties éligibles) qui sont considérés comme à la fois compétents et expérimentés en matière d'investissements.

Les informations fournies ne constituent pas des conseils d'investissement tel que ce terme est défini dans la Directive concernant les marchés d'instruments financiers (2014/65/UE) ou dans la réglementation suisse applicable et elles ne doivent pas être invoquées en tant que telles. Cela signifie que cette communication marketing (a) n'a pas été préparée conformément aux exigences juridiques visant à promouvoir l'indépendance de la recherche en investissement (b) n'est pas soumise à une interdiction de transactions quelconque avant la diffusion de la recherche en investissements.

Les marques de commerce mentionnées dans les présentes appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les fournisseurs de données tiers ne donnent aucune garantie ni ne formulent aucune déclaration de quelque sorte que ce soit quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'actualité des données et ne sauraient être tenus responsables d'aucun préjudice de quelque nature qu'il soit relatif à l'utilisation desdites données.

Ce travail ne saurait être reproduit, copié ou transmis en tout ou partie, ni son contenu communiqué à des tiers sans l'autorisation expresse écrite de SSGA.

Pour plus d'informations

Visitez notre site web www.ssga.com ou contactez un bureau SSGA.

SSGA Belgium

+32 (0) 2 663 2016

SSGA France

+33 (0) 1 44 45 40 48

SSGA Germany

+49 (0) 89 55878 999

SSGA Ireland

+353 (87) 469 8361

SSGA Italy

+39 02 3206 6121

SSGA Middle East & Africa

+971 2 245 9000

SSGA Netherlands

+31 (0) 20 718 1701

SSGA Switzerland

+41 (0) 44 245 7099

SSGA United Kingdom

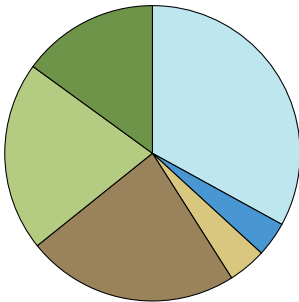
+44 (0) 20 3395 2333

Résumé du R-Factor^{MC}

R-Factor^{MC} est issu d'une méthodologie de notation transparente qui met à profit l'outil Materiality Map du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), les codes de gouvernance d'entreprise et les données de quatre des meilleurs fournisseurs de données ESG de leur catégorie. Le facteur R soutient le développement de marchés de capitaux durables en permettant aux investisseurs d'investir dans des solutions qui intègrent les données ESG matérielles financières tout en encourageant les entreprises à améliorer leurs pratiques ESG et à divulguer de l'information dans les secteurs qui comptent.

Profil du Fonds Facteur-R

Non disponible	33,00%
Retardataire	3,81%
Titres sous-performants	4,18%
Titres à rendements moyens	23,25%
Titres sur-performants	20,76%
Chef de file	15,00%



Source : SSGA. Positions au 31 mai 2024, données R-Factor à 30 avril 2024.

Facteur R

Résumé du facteur R (R-Factor)

Facteur R	Fonds
Facteur R	58

Source : SSGA. Positions au 31 mai 2024, données R-Factor à 30 avril 2024.

Couverture du Fonds

	Compte	Pourcentage du total de titres	Pourcentage de la valeur de marché totale
Couverture des titres du R-Factor	2 076	67,78%	67,00%
Nombre total de titres du Fonds	3 063		

Source : SSGA. Positions au 31 mai 2024, données R-Factor à 30 avril 2024.

Les 10 principales positions

	Pondération du Fonds	Cote du facteur R
CCO Holdings LLC / CCO Holdings Capital Corp	1,24%	57
Ecopetrol SA	0,70%	66
TransDigm Inc	0,66%	44
SoftBank Group Corp	0,61%	64
Venture Global LNG Inc	0,61%	
Petrobras Global Finance BV	0,58%	64
CHS/Community Health Systems Inc	0,53%	50
Electricite de France SA	0,53%	85
Cloud Software Group Inc	0,50%	
Carnival Corp	0,50%	67

Source : SSGA. Positions au 31 mai 2024, données R-Factor à 30 avril 2024.

Les 5 principaux cotes du facteur R

Intesa Sanpaolo SpA	0,34%	99
Intesa Sanpaolo Vita SpA	0,02%	99
HAT Holdings I LLC / HAT Holdings II LLC	0,07%	90
Var Energi ASA	0,05%	90
Renault SA	0,29%	89

Source : SSGA. Positions au 31 mai 2024, données R-Factor à 30 avril 2024.

Les 5 cotes du facteur R les plus bas

Cedar Fair LP	0,04%	9
Cedar Fair LP / Canada's Wonderland Co / Magnum Management Corp / Millennium Op	0,05%	9
Lindblad Expeditions Holdings Inc	0,03%	11
Lindblad Expeditions LLC	0,04%	11
AMC Entertainment Holdings Inc	0,08%	14

Source : SSGA. Positions au 31 mai 2024, données R-Factor à 30 avril 2024.

Le Résumé du facteur R (R-Factor) reflète seulement certaines caractéristiques ESG et ne reflète pas le rendement du fonds. Veuillez consulter la section Renseignements importants pour obtenir plus d'informations et de définitions des mesures ESG présentées.

Mesures climatiques

Mesures climatiques		Fonds
Intensité carbone moyenne pondérée (WACI)	Moyenne pondérée d'émissions de CO2 par tranche de revenu de 1 million USD	175,42
Couverture WACI	Valeur de marché pondérée (%)	66,61%
	Nombre de valeurs mobilières (%)	67,78%
Réserves de combustibles fossiles	Moyenne pondérée intégrée de CO2 (millions de tonnes)	42,62
Revenus bruns	% de revenu	3,67%
Score d'adaptation (0-1)	Score moyen pondéré de 0 (faible) à 1 (élevé)	0,47
Obligations vertes et climatiques	Valeur de marché pondérée (%)	5,10%
Obligations vertes	Valeur de marché pondérée (%)	3,42%
Obligations climatiques	Valeur de marché pondérée (%)	1,99%

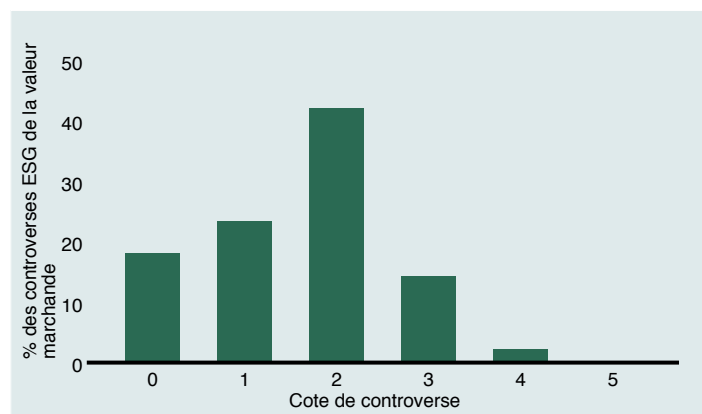
Mesure carbone (TCFD)		Fonds
Intensité carbone moyenne pondérée selon la TCFD (WACI)		156,80
Total des émissions carbonées (TCFD)**		111 370,51*
Empreinte carbone (TCFD)		115,39
Intensité carbone (TCFD)		256,33

Source : State Street Global Advisors, S&P Trucost, FactSet, Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD). Les résultats sont des estimations fondées sur des hypothèses et des analyses faites par State Street Global Advisors. Ils ne sont pas destinés à représenter les résultats réels d'une offre quelle qu'elle soit. Les résultats réels peuvent différer. * La mesure du TCFD en ce qui concerne les émissions totales de CO2 affecte les émissions aux investisseurs selon une approche basée sur les parts détenues. Dans le cas de fonds amalgamés, les résultats représentent la responsabilité environnementale de la totalité des actifs sous gestion du fonds. Concernant la responsabilité des détenteurs individuels d'unités, il est possible de calculer leur proportion de responsabilité en se basant sur le pourcentage de leurs avoirs. ** La mesure n'est pas utilisée pour comparer les portefeuilles ou les indices de référence car les données ne sont pas normalisées.

Profil de controverse

Au 31 mai 2024

Profil de controverse du Fonds



Source : Sustainalytics/SSgA depuis 30 avril 2024

La recherche sur les controverses de Sustainalytics est conçue pour recenser les entreprises impliquées dans des incidents et des événements qui posent un risque en ce qui a trait aux affaires et à la réputation en raison d'un impact potentiel sur les intervenants, l'environnement ou les opérations de l'entreprise. Sustainalytics évalue l'implication des entreprises dans les incidents qui ont des implications négatives d'ordre environnemental, social et de gouvernance (ESG). Cette recherche est fondée sur les renseignements tirés d'un large éventail de nouvelles locales et internationales, et de sources provenant d'ONG. L'échelle va de la catégorie 0 (aucune preuve) à la catégorie 5 (plus grave).

Les titres dont la cote de controverse n'était pas disponible ont été exclus des calculs ci-dessus, et le fonds a été pondéré de nouveau. Le tableau peut ne pas représenter 100 % du fonds.

Controverses et implication commerciale

	Fonds
Controverses ESG	0,00%
Armes de controverse	0,00%
Infractions des Nations Unies	0,00%
Armes civiles	0,00%
Tabac	0,00%
Charbon thermique	0,00%
Violations selon le Conseil suédois de l'éthique	0,00%
Extraction de sables bitumineux	0,00%
Exploration pétrolière et gazière dans l'Arctique	0,00%

Source : SSGA ESG Méthodologie de sélection à 30 avril 2024.

Notation des risques ESG

	Fonds
Notation des risques ESG	22,78
Couverture (pourcentage de la valeur de marché)	43,46
Couverture (pourcentage du nombre de valeurs mobilières)	40,87

Source : Sustainalytics/SSgA depuis 30 avril 2024

Les rendements d'un portefeuille de titres qui exclut les sociétés ne satisfaisant pas les critères ESG spécifiques dudit portefeuille peuvent être inférieurs à ceux d'un portefeuille de titres qui inclut de telles sociétés. Un portefeuille basé sur des critères ESG peut en conséquence investir dans des secteurs ou des titres dont les performances sont inférieures au marché dans son ensemble.

Controverse ESG

Les indicateurs de gouvernance forment une partie essentielle de la notation ESG d'un émetteur. Une Controverse est un ensemble d'Événements regroupés dans une thématique ESG qui est structuré en fonction de son incidence pour les parties prenantes. Aucune évaluation supplémentaire ne s'applique au Niveau de controverse. La Cote de controverse représente la notation la plus sévère de tous les Événements selon l'Indicateur de controverse. Par exemple, si un Indicateur de controverse comporte trois Notations d'événements, dont deux Notations d'événement relèvent de la Catégorie 2 et une notation de la Catégorie 3, la Cote de controverse devient automatiquement une notation de Catégorie 3. Un Indicateur de controverse est également évalué sur une échelle de 1 à 5 et chaque notation est équivalente à un score brut accompagné d'une pondération attribuée. Le score pondéré de l'Indicateur de controverse alimente directement la notation ESG. Les Indicateurs de controverse font l'objet de pondérations relativement plus élevées.

Intensité carbone moyenne pondérée - mesurée en tonnes de CO₂e/millions de dollars US de chiffre d'affaires. Moyenne pondérée des intensités individuelles des entreprises (émissions opérationnelles et de la chaîne d'approvisionnement de premier niveau par rapport au chiffre d'affaires), pondérée par la proportion de chaque élément constitutif de l'indice.

Réserves de combustibles fossiles (également appelées réserves totales d'émissions de CO₂) : Mesurées en tonnes de CO₂. L'empreinte carbone qui pourrait être générée si les réserves prouvées et probables de combustibles fossiles détenues par les éléments constitutifs de l'indice étaient brûlées par million d'USD investi. Contrairement à l'intensité carbone et aux émissions de carbone, l'indicateur S&P Trucost Total Reserves Emissions est un indicateur très spécifique qui ne s'applique qu'à un nombre très restreint d'entreprises des industries extractives et à forte intensité de carbone. Ces entreprises se voient attribuer des résultats numériques Total Reserves Emissions par Trucost, tandis que les autres positions prises dans d'autres secteurs n'ont pas de scores numériques et affichent à la place des valeurs vierges « MARKET ». Afin de présenter une vue d'ensemble plus complète des réserves moyennes pondérées de combustibles fossiles d'un portefeuille, State Street Global Advisors remplace les résultats vides par des « zéros ». Bien que cela puisse légèrement sous-estimer le volume moyen pondéré final, cela donne un résultat plus réaliste, étant donné que la plupart des entreprises des grands indices de marché ne possèdent pas de réserves de combustibles fossiles.

Revenus bruns (en %) : Pourcentage des revenus provenant des secteurs « bruns », les secteurs extractifs tels que classés par S&P Trucost

Score d'adaptation ESG d'ISS : Le score utilise les indicateurs Position on Climate Change (position sur le changement climatique) et Disclosure of Climate Change Risks and Mitigation Strategy (divulgence des risques liés au changement climatique et de la stratégie d'atténuation). L'indicateur Position on Climate Change évalue la position de l'entreprise sur le changement climatique. L'entreprise adopte une position claire, qui s'appuie sur les preuves scientifiques du changement climatique, et évoque la responsabilité de l'entreprise dans ce contexte et son engagement à contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'indicateur Disclosure of Climate Change Risks and Mitigation Strategy examine le fait de savoir si l'entreprise évalue les risques industriels les plus importants liés au changement climatique et si elle a mis en place des stratégies d'adaptation et d'atténuation. L'entreprise publie et quantifie tous les risques sectoriels pertinents (tels que définis par l'analyste en charge du secteur) liés au changement climatique (par exemple les risques physiques, réglementaires, commerciaux, financiers ou juridiques) et fournit des informations complètes sur ses stratégies d'adaptation et d'atténuation en la matière. Chaque entreprise reçoit une notation entre 1 et 4 pour chacun des indicateurs. S'il manquait une des notations Position on Climate Change ou Objectif ou plan d'action de réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'entreprise ne serait pas notée pour le score d'adaptation.

Émetteurs d'obligations vertes et alignés sur le climat : State Street Global Advisors (SSGA) cherche à identifier les valeurs mobilières qualifiantes conformément à la Taxonomie de la Climate Bonds Initiative (CBI). Pour les tests rétrospectifs historiques, les obligations vertes sont identifiées à l'aide des données Thomson Reuters et remplacées par les données CBI lorsqu'elles sont disponibles. Le marché des obligations vertes vise à permettre et à développer le rôle clé que le marché de la dette peut jouer dans le financement de projets qui contribuent à la durabilité environnementale. Même si certains fournisseurs de données proposent un label « obligation verte », il n'y a pas de consensus sur le marché concernant la définition de l'obligation verte. L'International Capital Market Association a proposé un ensemble de lignes directrices comportant quatre éléments : 1. utilisation des fonds, 2. processus d'évaluation et de sélection des projets, 3. gestion des fonds, 4. reporting. Le 17 juin 2020, SSGA a établi un partenariat avec CBI et a rejoint le réseau de partenaires de CBI. Le recours à un tiers pour évaluer la pertinence du label d'obligation portant le label vert nous donne davantage de confiance dans l'utilisation des fonds. En raison de la nature relativement concentrée du marché des obligations vertes, la stratégie climatique comprend également des obligations « Climate-Aligned » (alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris et les engagements visant à limiter le réchauffement climatique). Les obligations alignées sur le climat sont des obligations dont CBI estime qu'elles financent des actifs et des activités orientés vers des solutions au changement climatique. L'univers des obligations sensibles à la question climatique est composé : a) d'obligations sans label provenant d'émetteurs qui obtiennent plus de 95 % de leur chiffre d'affaires à partir de métiers « verts ». Ces émetteurs sont définis comme étant « entièrement alignés », b) d'obligations sans label provenant d'émetteurs qui obtiennent entre 75 % et 95 % de leur chiffre d'affaires à partir de métiers « verts ». Ces émetteurs sont définis comme étant « fortement alignés », et c) d'obligations portant le label vert émises par des émetteurs d'obligations vertes. Pour en savoir plus sur la Taxonomie CBI, veuillez vous rendre à l'adresse : <https://www.climatebonds.net/standard/taxonomy>.

Intensité carbone moyenne pondérée (TCFD) - Exposition du portefeuille aux entreprises à forte intensité carbone, exprimée en tonnes CO₂/million d'USD de chiffre d'affaires. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont réparties en fonction des pondérations du portefeuille (la valeur actuelle de l'investissement par rapport à la valeur actuelle du portefeuille).

Total des émissions carbone (TCFD) - Les émissions absolues de gaz à effet de serre associées à un portefeuille, exprimées en tonnes CO₂. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont attribuées aux investisseurs sur la base d'une approche de participation au capital.

Empreinte carbone (TCFD) - Total des émissions carbone d'un portefeuille normalisé par la valeur de marché du portefeuille, exprimé en tonnes CO₂/million d'USD investi. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont attribuées aux investisseurs sur la base d'une approche de participation au capital.

Intensité carbone (TCFD) - Volume des émissions de carbone par million de dollars de chiffre d'affaires (efficacité carbone d'un portefeuille), exprimé en tonnes CO₂/million d'USD de chiffre d'affaires. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont attribuées aux investisseurs sur la base d'une approche de participation au capital.

Les données et mesures proviennent des contributeurs énumérés ci-dessous à la date de ce rapport et font l'objet de leurs divulgations ci-après. Toutes les autres données proviennent de SSGA.

Rubriques Sustainabilitytics : Profil de controverses du portefeuille et Score de notation du risque ESG. Une partie de cette publication peut contenir des informations exclusives de Sustainabilitytics qui ne peuvent être reproduites, utilisées, diffusées, modifiées ou publiées de quelque manière que ce soit sans l'accord écrit exprès de Sustainabilitytics. Aucune information contenue dans cette publication ne doit être interprétée comme une déclaration ou une garantie, expresse ou implicite, concernant l'opportunité d'investir dans des entreprises ou de les inclure dans des univers et/ou des portefeuilles propices aux investissements. Ces informations sont fournies « telles quelles ». Par conséquent, Sustainabilitytics décline toute responsabilité quant aux erreurs ou aux omissions. Sustainabilitytics décline toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation de cette publication ou des informations qu'elle contient, de quelque manière que ce soit.

Sections de Trucost Intensité carbone (Directe+Indirecte), Intensité carbone moyenne pondérée (Directe+Indirecte), Total des émissions carbonées, Empreinte carbone. Trucost® est une marque déposée de S&P Trucost Limited (« Trucost ») et est exploitée sous licence. Le ou les Rapports ESG ne sont en aucun cas sponsorisés, approuvés, vendus ou promus par Trucost ou ses filiales (ensemble, les « Parties concédantes ») et aucune des Parties concédantes ne fait de réclamation, de prévision, de garantie ou de déclaration quelle qu'elle soit, de manière expresse ou implicite, concernant (i) les résultats à obtenir de l'utilisation des données Trucost avec le rapport, ou (ii) l'adéquation des données Trucost à l'objectif auquel elles sont destinées dans le cadre du rapport. Aucune des Parties concédantes ne fournit de conseil ou de recommandation financière ou d'investissement en relation avec le rapport. Aucune des Parties concédantes ne sera tenue pour responsable (que ce soit par négligence ou pour toute autre raison) à l'égard de quiconque pour toute erreur dans les données de Trucost ou soumise à l'obligation d'informer quiconque de toute erreur dans ces données.